

Arrêté interministériel du 3 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 20 mars 1999 portant création d'annexes de l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé.

Le ministre des finances,

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et,

Le ministre de la santé et de population et,

Le ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique,

Vu le décret présidentiel n° 98-428 du Aouel Ramadhan 1419 correspondant au 19 décembre 1998 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 95-40 du 26 Chaâbane 1415 correspondant au 28 janvier 1995 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé, notamment son article 7 ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 Chaâbane 1417 correspondant au 7 janvier 1997 portant organisation administrative de l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé ;

Arrêtent :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 7 du décret exécutif n° 95-40 du 26 Chaâbane 1415 correspondant au 28 janvier 1995 susvisé, il est créé des annexes de l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé dans les wilayas suivantes : Alger, Blida, Tizi-Ouzou, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Constantine, Annaba, Sétif et Batna.

Art. 2. — Les annexes de l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé sont dirigées par des chefs d'annexes, nommés par arrêté du ministre de tutelle.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, 3 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 20 mars 1999.

P. le ministre des finances,
*Le ministre délégué auprès
du ministre des finances,
chargé du budget*

Ali BRAHITI

Le ministre
de l'enseignement
supérieur et de la recherche
scientifique

Amar TOU

Le ministre de la santé
et de la population

Yahia GUIDOUM

Le ministre délégué auprès
du Chef du Gouvernement,
chargé de la réforme
administrative
et de la fonction publique

Ahmed NOUI